



## TONNELLERIE | RESSOURCE

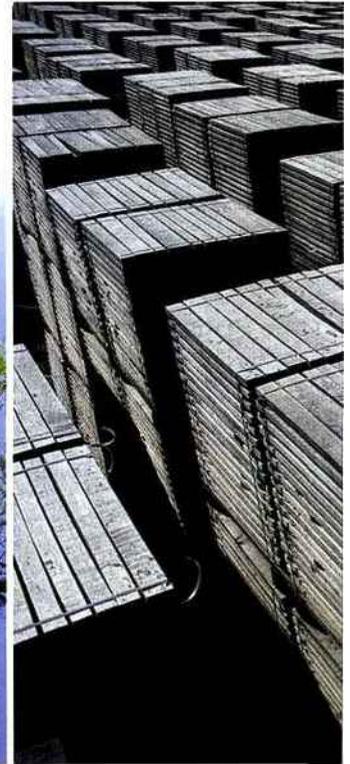


PHOTO SEGUIN MOREAU

# La guerre du bois aura bien lieu

CETTE MATIÈRE PREMIÈRE GÉRÉE PAR L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS N'EST PAS INÉPUISABLE ET, AU GRAND DAM DES TONNELIERS, LES ASIATIQUES METTENT LE GRAPPIN DESSUS

C'est toujours un peu l'ombre de Colbert qui plane sur cet univers depuis que ce secrétaire d'État de Louis XIV a planifié la forêt française pour que la fabrique de la batellerie réponde à la thalassocratie ambiante que se disputaient les grandes puissances à l'époque. Aujourd'hui, suspendu à des questions environnementales, c'est l'Office national des forêts qui marche dans les pas de Jean-Baptiste et qui doit répondre à la demande des tonneliers et merrandiers (le fabricant de merrain pour les douelles) en vue de s'approvisionner en chêne sessile (notamment de l'Allier et de la Nièvre). Et, ces derniers temps, les traditionnelles ventes aux enchères se font dans un climat électrique : « L'ONF nous porte tort en vendant le bois coupé en bord de route. Auparavant,

il ne vendait que sur pieds et alors seules les scieries françaises savaient l'exploiter en protégeant nos intérêts. Désormais, les Asiatiques attaquent le marché et achètent un tiers des volumes », s'alarme le président de la Fédération des tonneliers de France, Jean-Luc Sylvain. « C'est surtout la tempête de 1999 qui provoque un manque », explique le merrandier Jacques Canadell, associé aux tonnelleries Cadus et Anna Sélection. Et naturellement les prix explosent, mettant en péril le modèle économique du secteur de la tonnellerie. Les Asiatiques peuvent payer le double... Et, en aval, la hausse du prix de la barrique est mal perçue par la viticulture. « On est en train de se faire piller, les Chinois sont les rois pour copier les savoir-faire. On en appelle aux pouvoirs publics pour que l'ONF ne s'occupe que de l'entretien de la forêt et de la

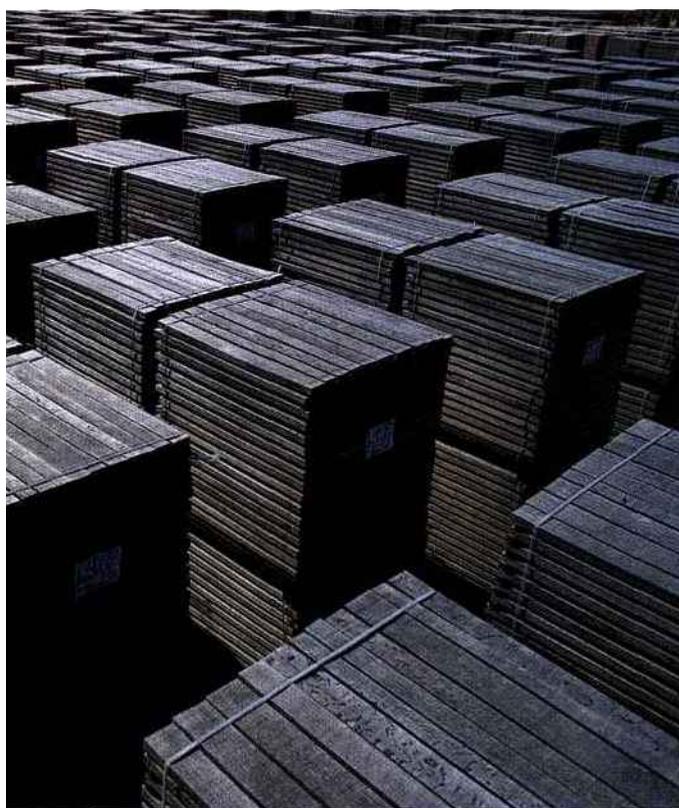


PHOTO RADOUX

*vente sur pieds, pas de transformation du bois, ce n'est pas son métier* », ajoute Jean-Luc Sylvain, qui représente en sa qualité de président le premier marché du chêne français, à savoir 70 % des approvisionnements, soit 265 000 m<sup>3</sup> de grumes par an.

Manifestement, l'Asie est dans le viseur, cette même région du monde qui, à l'heure du libéralisme, achète des grands crus classés élevés en grande partie avec des fûts neufs. « *Certes, mais ils en achètent de moins en moins. Il faut mettre des barrières pour nous protéger* », répond Jean-Luc Sylvain. De son côté, l'ONF s'en remet au principe de la libre concurrence : « *Nous vendons au plus offrant, c'est une vente aux enchères et il faut préciser que la vente en bord de route ne concerne quasiment pas le bois pour la tonnellerie* », dit Claude Robert, le référent du pôle chêne de l'organisme.

Cette guerre du bois touche également l'essence de chêne américain, dont les fûts sont prisés dans le monde entier, y compris en France. L'industrie des whiskeys américains et des bourbons capte une grande partie de la production. Ainsi, des marques de fûts en chêne américain comme Victoria, Mendocino, Canton ou World Cooperage ont de plus en plus de mal à s'approvisionner et le marché devient très tendu. La tonnellerie exploite aussi des chênes des pays de l'Est avec des propriétés aromatiques propres. L'unité de production autrichienne Stockinger connaît un certain succès en France, notamment sur des gros contenants. Enfin, plus anecdotique, on peut trouver pour le vin des barriques en acacias, en châtaignier ou en frêne. ■